

Association Groupe De Quoi On Se Mêle
Assemblée générale 2017 tenue le 7/4/2019

Membres présents : Caroline Gillier, Isabelle Wertel, Philippe Blanchard, Isabelle Blanchard, Marie-Louise Brandy, Marie-Jeanne Husset, Jean-Pierre Bourcier, Helke Bourcier, Philippe de Castilla, Jacques-Alain Lachant, Françoise Bouzet, Alexis Karakostas, Marie-Laure, Bruno Viry

Excusés : Yvette Citoleux, Sophie Poirot-Delpech, Jean-Louis Villoutreix, Sophie Villoutreix, Jacqueline Charretier, Robert Charretier, Vincent Durieux, Julien Gauchard, , Marie-Odile Maleix, Pascale Rossigneux, Nicole Serri, Armelle Pajot, Chantal Cazin, Patrick Serayet, Claudine Cornier

Ordre du jour :

- Approbation du rapport d'activité, approbation du rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2018 et affectation du résultat
- Présentation des projets, du budget prévisionnel, des engagements liés
- Fixation du montant de la cotisation
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Rapport moral de la Présidente

Voir le rapport d'activité sur le site [dqosm](http://dqosm.com).

La Présidente rappelle brièvement les événements de l'année passée et remercie les membres et les sympathisants de leur encouragement et soutien.

Elle rappelle que sont ici présents des membres des origines de l'association, des belvézo-parisiens et de nouveaux membres qui soutiennent le projet de Bruno. Une belle diversité.

Sachant en plus que des adhérents belvezetiens ont manifesté leur regret de ne pouvoir participer ; la future AG devra mieux prendre en compte la réalité de cette double implantation: pouvoirs, seconde réunion....

DQOSM a 20 ans : l'Association a été créée pour soutenir des projets autour d'un coup de coeur d'un membre de l'Association en l'occurrence nommé parrain.

C'est dans ce même esprit que nous avons lancé avec Bruno les « Mondianités de l'Ancienne Eglise » soutenues par DQOSM. Cette appellation n'a pas marqué les esprits comme le nom de l'Association.

Depuis la dernière AG nous avons créé l'antenne à Belvézet. Est rappelé notre nécessité du va et vient entre Paris et Belvézet comme Belvézet et l'Amazonie en 2016 avec le débat à l'espace Krajcberg, les migrants en 2017.

La galerie de l'Angle à Paris 3ème, membre de notre association est toujours prête à accueillir nos manifestations. Nous avons aussi mis en place la structure de concertation sous la forme d'un comité de pilotage pour gérer ce qui du projet a des interférences avec la Mairie.

Nous tenons à remercier les propriétaires qui ont généreusement autorisé l'accès à leur terrain pour les besoins du projet: Mr Robert Pras, Mr Elie Domergue, Madame Myriam Nouvel.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier de la Trésorière

Un rapport financier bref soutenant une longue maturation des projets!

Plus que les moyens financiers, notre activité a surtout mobilisé notre énergie pour réussir à mettre en place nos projets. A Belvezet rencontres avec la municipalité, avec des acteurs locaux, réunions avec des institutionnels et recherche de financement...

Comme les autres années les cotisations des membres (205€) et des dons de généreux membres (5035,50€) nous ont permis de fonctionner avec un total de recettes de 5240,50€.

Nos dépenses ont été minimales soit 1024,28€. Elles concernent essentiellement des frais d'assurances 108,78€, de petites fournitures et documentation 30 et 61€, de publicité 18,30€, de réception 37€ et déplacements à Belvezet pour 769,20€.

Notre résultat présente un solde positif à savoir 4216,22€.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Affectation du résultat

Le résultat positif de 4216,22€ est affecté en « report à nouveau » ce qui porte les réserves à 4524,98.

Projets d'activités et budget prévisionnel pour 2019

Le budget prévisionnel pour l'année 2019 traduit nos ambitions de poursuivre des animations thématiques et artistiques et de développer le projet de la Draille des Seynes conformément aux engagements pris et aux financements publics accordés par le département du Gard, la Communauté de Communes du Pays d'Uzès et de la Commune de Belvézet d'une part, par l'Union Européenne à travers le programme Leader.

Compte tenu des modalités de remboursement par le projet Leader sur présentation de factures l'Association devra trouver auprès de ses membres et de sa banque des financements relais. En 2019 l'Association devra emprunter environ 15 000€. Caroline Gillier et Bruno Viry proposent de prêter cette somme à l'Association sans intérêt.

Le budget de coûts pour 2019 est de l'ordre de 35 000€, dont 27 000€ pour les créations, 3 000€ pour les ateliers, 1 500€ pour les animations et 3 700€ pour l'organisation et la communication.

Les coûts seront éligibles au projet Leader à hauteur de 32 000€. 3 000€ ne sont pas éligibles : les coûts du site internet, de l'assurance et l'éventuel jeune en service civique.

Nous avons prévu des dons et cotisations à hauteur de 5 500€ et des participations aux frais des activités de 2 800€.

Un appel à dons sera lancé via le portail Helloassoc et au cours des événements organisés à Belvézet. Ces versements bénéficient du régime fiscal des dons et du mécénat.

Le Budget est approuvé par 13 présents sur 14 et une abstention

Montant de la cotisation

La cotisation pour l'année 2019 sera d'un montant de 10 euros.

Montant de la cotisation approuvé à l'unanimité

Renouvellement du Conseil d'Administration

Les mandats des trois administrateurs actuels arrivent à leur terme de 3 ans dans le Conseil d'Administration. Caroline Gillier, Isabelle Wertel, Françoise Bouzet, Philippe de Castilla, Bruno Viry se présentent comme candidats au CA et sont élus à l'unanimité.

Questions diverses

1/ Acquisition d'un terrain à Belvézet : le Conseil d'Administration propose l'acquisition de trois parcelles cadastrales situées sur le parcours sélectionné par le projet. Suite au refus de la Commune de nous autoriser à franchir le cours des Seynes pour rejoindre l'Arbousier cette acquisition est l'alternative qui présente différents avantages : point de départ ou d'arrivée côté village, développement d'initiatives en lien avec le projet : animations, plantations, constructions de cabanes...

Cela constitue un besoin de financement d'environ 1800€, dont 1350€ pour l'achat du terrain proprement dit. L'Assemblée Générale mandate Caroline Gillier pour modifier éventuellement les statuts pour autoriser l'acquisition de ce terrain si la réglementation des Associations l'exigeait. Une recommandation du notaire sur ce point est attendue.

Décision approuvée par 13 présents sur 14 et une abstention

2/ Un rescrit de l'Administration fiscale a confirmé que l'Association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Présentation des activités 2019

1/ Bruno Viry présente la démarche collective pour mener les projets dont le lancement s'étale de février à juillet jusqu'à l'inauguration à l'occasion de la Fête de la Draille des Seynes.

2/ Philippe de Castilla expose les premières initiatives du Collectif Biodiversité : questionnaire à l'attention des habitants et résidents ; définition des biotopes traversés par le parcours du sentier.

Signature du président

Signature du secrétaire de séance